

Marc ATTEIA

1998

1898, 1948, 1968.

DATES ANNIVERSAIRES

Maison de quartier de Bagatelle

Vendredi 13 février 1998

Le procès de Zola aura lieu le 24 février 1898. En dépit de toutes les preuves apportées par la défense, Zola sera condamné au maximum de la peine qu'il encourrait : un an de prison et 3000 francs d'amende. A sa sortie du tribunal il sera injurié, menacé de mort. Clémenceau, qui le soutenait, dira plus tard : "Si Zola avait été acquitté, pas un de nous ne serait sorti vivant."

Le procès de Zola a brutalement cristallisé et opposé deux Frances. L'une, la France de Zola, fille des idéaux de la Révolution de 1789, est passionnément attachée aux principes supérieurs de justice et de liberté qui "place les droits de l'homme au-dessus de toute institution et de toute conviction" (J.D Bredin). L'autre, la France de Barrès, vénère la Patrie comme un être mystique. Pour elle, l'Eglise, l'Armée sont dépositaires des valeurs qui fondent la France éternelle et pour cela, les traditions, les institutions, les hiérarchies ecclésiastiques et militaires doivent être honorées, vénérées.

Là est le Bien.

Le Mal est incarné dans le Juif auquel la France de Barrès voue une haine absolue. (Dès le lendemain de la parution de la lettre de Zola, des manifestations antisémites éclatent dans toute la France.) La France de Barrès et la France de Zola cohabiteront jusqu'à la deuxième guerre mondiale, s'affrontant parfois avec une grande violence. La France coloniale, la France de Vichy, la France de Le Pen sont dans la filiation directe de la France de Barrès. Les deux France chevauchent le clivage gauche-droite.

1948. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Avant la deuxième guerre mondiale, l'idéologie nationaliste et antisémite exerçait une forte emprise en Europe - en particulier en Europe de l'Est. Cette idéologie se présentait comme l'unique rempart contre le capitalisme "cosmopolite" et le Communisme "athée". Mais au cours des années 30, dans l'Allemagne vaincue, humiliée, ruinée, battue de plein fouet par la tempête économique - provoquée par la crise de 29 - cette idéologie fut portée à incandescence et se transmuta en une nouvelle idéologie, le National Socialisme ou Nazisme.

Le Nazisme exaltait le mythe de la supériorité de la "race aryenne", de la "race allemande", prônait l'extermination des Juifs et célébrait le pangermanisme. Galvanisés par la propagande permanente, par les discours hallucinés de Hitler, les allemands envahirent en 1939 la Pologne. La France et la Grande-Bretagne, en vertu de leurs alliances, entraient alors en guerre contre l'Allemagne.

Ce fut le début d'un conflit qui allait très vite embraser la planète et dura 6 ans, jusqu'à l'écrasement de l'armée allemande par les forces qui s'étaient alliées contre elle, jusqu'à ce que l'hydre nazie soit terrassée. En 1945, l'Europe était dévastée, ruinée, exsangue. La guerre se terminait à peine que les deux grands vainqueurs, les Etats-Unis et l'Union Soviétique, se partageaient le monde en zones d'influence à la conférence de Yalta.

Par ce fait même, ceux qui, hier, étaient alliés, devenaient adversaires. La conférence de Yalta marque, ainsi, le début d'un conflit qui dura 50 ans - qui prit fin avec l'implosion des pays communistes à l'Est - et qu'on a appelé la "Guerre froide". Cette guerre allait opposer non plus des nations - comme autrefois - mais des blocs.

C'est dans ce contexte troublé que fut créé l'ONU pour empêcher une troisième guerre mondiale. C'est dans ce contexte aussi que les peuples découvraient, avec horreur, que des hommes qui appartenaient à des nations que l'on disait autrefois civilisées avaient perpétré des crimes abominables au cours de la seconde guerre mondiale.

Pour conjurer le retour de telles démenches et préserver la paix dans l'avenir, l'ONU rédigea la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cette déclaration - que nous pouvons lire intégralement maintenant - proclamait essentiellement :

1.- Le droit de chaque être humain à la liberté, à la sûreté et proscrivait ainsi l'esclavage, la torture, les traitements inhumains ou dégradants.

2.- L'égalité de chacun devant la loi qui doit protéger chacun également. Egalité qui implique le droit d'asile, le droit à une nationalité, le droit à la propriété.

3.- Le droit de chaque être humain de jouir du progrès social avec pour conséquences : le droit à la sécurité sociale, le droit au travail et à son libre choix, le droit au repos, le droit à un niveau de vie suffisant, le droit à l'éducation.

4.- La liberté de presse, d'opinion, d'association.

Lors du vote à l'ONU pour l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, 48 Etats votèrent oui, 8 s'abstinrent : 6 du bloc communiste, l'Arabie Saoudite pour des motifs d'ordre religieux, l'Afrique du Sud, pour des raisons évidentes.

C'est seulement en 1966 que furent élaborés les deux pactes internationaux qui tentèrent de concrétiser les modalités d'application généreuses de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Ce furent le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Il fallait l'accord d'au moins 35 Etats pour que les Pactes soient ratifiés. Cet accord ne fut obtenu qu'en 1976 ! La France ne ratifia ces pactes qu'en 1980...!

Bien qu'imparfaite, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme est, aujourd'hui, comme il y a 50 ans, le recours de tous ceux qui sont opprimés dans le monde.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme récuse toutes les dictatures militaires qui, sous la férule d'un homme "providentiel" bâillonnent, emprisonnent et tuent tous les hommes épris de justice et de liberté.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme récuse les régimes communistes qui nient les libertés individuelles et collectives fondamentales sous le prétexte qu'elles font obstacle à l'avancée de la Révolution.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme récuse le libéralisme économique qui, considérant l'homme comme un simple agent économique, foule aux pieds les droits les plus essentiels et vitaux des travailleurs, enfantant le chômage, la précarité et la misère.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme récuse les religions qui, prétendant parler au nom de Dieu, imposent aux hommes une loi qui n'est qu'une construction humaine, qui cadenasse la pensée et la vie.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme est révolutionnaire en ce sens qu'elle échappe à la mainmise des tenants de quelque pouvoir idéologique, philosophique ou religieux que ce soit.

Pour discerner combien la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme est révolutionnaire, je vous suggère, à l'imitation d'Emile Zola, de rédiger une affiche ainsi libellée :

"J'accuse MM. X, Y, Z,... d'attenter, par leurs choix économiques, au droit au travail, au libre choix du travail des citoyens français ... (article 22).

"J'accuse MM X, Y, Z,... pour des motifs mensongers, de refuser une rémunération équitable et satisfaisante à tout travailleur ou chômeur afin de lui permettre d'assurer à sa famille une existence conforme à la dignité humaine... (article 23.)

Etc...

J'ignore s'il y a un sens de l'histoire, comme l'enseignaient les historiens marxistes, il y a quelques années, mais il est certain que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a marqué une étape dans l'évolution de l'humanité. Elle a ouvert la voie à une entreprise à laquelle collaborent aujourd'hui, en tous lieux, ouvertement ou clandestinement, des hommes de bonne volonté qui espèrent que l'humanité entrera, un jour proche, dans une ère nouvelle où les êtres humains se reconnaîtront mutuellement comme faits de la même chair et du même sang.

Comme disaient déjà, dans un roman du XIIème siècle, des paysans parlant des nobles :

"Nous sommes hommes comme ils sont,
Tous membres nous avons, comme ils ont,
Et aussi grands corps avons,
Et autant souffrir pouvons."

Mai 1968 en France. Changer la vie.

Pour ceux qui eurent vingt ans en 1968, le mois de mai fut un émerveillement : la nuit de l'aliénation dans laquelle ils étaient plongés s'illumina de magnifiques fulgurances. En quelques jours des milliers de jeunes hommes et de jeunes femmes sortirent de la torpeur où ils étaient tenus par les pouvoirs institués : ils délièrent les bâillons qui empêchaient de parler ; ils démasquèrent les leviers que les notables pontifiant agitaient.

Dans la fête, ils abolirent le vieux monde, nouèrent entre eux des relations nouvelles et véritables et dessinèrent les linéaments de la société où ils voulaient vivre, de la société qu'ils voulaient bâtir. Le souffle révolutionnaire qui habitait la jeunesse créa un vent de panique dans la bourgeoisie. La bureaucratie communiste, à tous les échelons, sentit son pouvoir vaciller et eut très peur. Le Président de la République, Charles de Gaulle, l'homme qui depuis le mois de Juin 1940 avait affronté avec une grande maîtrise des épreuves politiques majeures, fut dans un tel désarroi qu'il alla quérir soutien et encouragement auprès du sinistre héros de la bataille d'Alger, le général Massu. Le désarroi de de Gaulle révélait la gravité de la fracture qui séparait la classe politique de la jeunesse.

La classe politique dirigeante s'enorgueillissait des merveilleuses prouesses réalisées par la technoscience sous son gouvernement, en particulier dans les secteurs de l'Aéronautique et de l'Espace et dans celui de l'énergie nucléaire à des fins civiles et militaires. Elle se réjouissait de voir poindre les premiers bourgeons d'une société d'abondance.

Mais la jeunesse, elle, voulait changer la vie. Elle remettait en question tous les rouages de la société :

- les mécanismes d'exploitation des travailleurs et des ressources du tiers-monde,
- les contraintes de la société urbaine imposée par le capitalisme : "métro-boulot-dodo",
- les multiples hiérarchies institutionnelles,
- l'école à tous les niveaux, sa structure et son projet éducatif,
- elle demandait l'humanisation de tous les lieux d'enfermement : prisons, casernes, cliniques psychiatriques,
- elle se libérait de tous les tabous sexuels, les jeunes femmes refusaient leur état de dépendance lié à leur sexe,
- la jeunesse dénonçait l'hypocrisie des pouvoirs, leur double langage, leur pratique de "langue de bois",
- au Larzac, le rôle de l'Armée était contesté et l'on préconisait la non-violence.

Malgré les élogieuses félicitations que se délivraient les technocrates, malgré les bruyantes trompettes des médias qui exaltaient le Progrès, la jeunesse entendait des craquements inquiétants provenant de nombreuses fissures que l'on pouvait discerner dans l'édifice social. Elle percevait en même temps des menaces sur l'équilibre écologique de la Terre.

Mais qui pouvait entendre les jeunes, quand le pétrole coulait à flots des puits du Moyen-Orient, irriguant à satiété tous les secteurs de l'économie, quand la France était dans le "peloton de tête" des nations développées. La majorité des français s'enrichissaient. Avec avidité, ils goûtaient aux délices de la société de consommation, stimulés par une publicité omniprésente. Ils restèrent sourds aux appels de leur jeunesse.

Le révolution de mai 1968, ainsi, avorta. Le débat entre la jeunesse et le pouvoir n'eut pas lieu. Le ministre de l'Intérieur avait délégué auprès des jeunes, comme interlocuteurs privilégiés, les Compagnies Républicaines de Sécurité. Dès lors, la pensée, soumise à l'ordre régnant, devint superficielle et indigente. La société entra dans la "barbarie". Elle y est toujours.

L'économisme est devenu la "pensée unique" qui modèle aujourd'hui le monde. Les chefs d'Etat plient le genou devant la raison économique qu'impose un aréopage de financiers. Mais les fissures que les "insurgés de mai 68" avaient repérées dans l'édifice social sont devenues des lézardes béantes.

Vous le savez :

Les riches, aujourd'hui, s'enrichissent toujours plus, tandis que les pauvres s'appauvrissent - qu'il s'agisse des individus ou des Etats.

La planète est mise en coupe réglée, son équilibre écologique est gravement perturbé.

Les Droits de l'Homme sont bafoués par ceux qui se présentent comme leurs défenseurs.

Marc ATTEÏA

Bagatelle
vendredi 13 février.